



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 16.06.2015 à Jambes

Présents : Y. Borrey, B. Brasseur, K.D. Convents, J.L. Dessart, P. Garcia, P. Hourez, A. Luisi, T. Pierloot, A. Praillet.

Excusés : M. Dony, J.F. Hannosset, S. Moonen, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Tout d'abord qu'il me soit permis de féliciter le club de Hubo Initia Hasselt et celui de United HC Tongeren pour le titre de champions de Belgique remporté respectivement par leur équipe féminine et masculine. Nous avons assisté à des finales palpitantes au cours desquelles les arbitres se sont montrés à la hauteur de l'événement.

Ensuite, bravo à notre équipe nationale qui s'est qualifiée pour des play-offs au mois d'avril après avoir vaincu l'équipe de Grèce au terme d'une seconde manche à suspens. C'est le genre de situation que notre équipe n'aurait jamais su renverser par le passé.

Je voudrais aussi mettre en exergue l'excellent travail réalisé conjointement par le personnel de la LFH et de la VHV dans le cadre de la formation organisée en ce début du mois de juin. Nous avons en effet pu compter sur la venue d'Alain Quintallet, préparateur physique des équipes nationales françaises. Par amitié pour Guy Petitgirard, il nous a fait le plaisir de venir partager son expertise et son expérience avec une septantaine d'entraîneurs, dont plusieurs issus d'autres fédérations sportives.

Cette formation basée sur le développement physique du sportif est une concrétisation des accords de collaboration que l'URBH a signés avec la fédération française de handball. Nous devons être bien conscients de la chance qui nous a été offerte par la venue de ce « grand monsieur ».

Nous avons appris que David Van Dorpe avait décidé de quitter le monde du handball belge. Même s'il n'est pas encore parti, nous le remercions déjà pour l'engagement total dont il a fait preuve au bénéfice de la VHV et de l'URBH, notamment dans la mise sur pied de la BENE-League mais également au bénéfice de notre équipe nationale. Nous lui souhaitons le meilleur, pour la suite de sa carrière.

Enfin, comme il s'agit de la dernière réunion du CA de la saison, je vous souhaite de profiter de cette (courte) interruption pour nous « requinquer » afin d'être au top dès la reprise au mois d'août.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 19.05.2015

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 19.05.2015 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ - La situation financière au 31.05.2015 a été envoyée avec la convocation.
- P. Garcia communique que le projet « Namur/Luxembourg » introduit auprès du ministre des sports est en cours de concrétisation et qu'il apparaît que le dernier ajustement budgétaire de la fédération Wallonie-Bruxelles permettra de dégager des marges supplémentaires qui seront redistribuées entre les fédérations (subvention de fonctionnement)
- Une amende de 250 € sera infligée pour envoi tardif du formulaire de ré-affiliation (article 112 A3)

4. Affaires techniques

- ❖ - Audition de Jonathan Vandeberg concernant le nouveau projet de jeu (minihand, poussins, préminimes) réalisé par la commission technique LFH.
Ce nouveau projet sera d'application dès la saison 2015/2016. Une séance d'information pour entraîneurs est programmée le 06.09.15.
S'agissant des finales « LFH » en préminimes, la durée du/des match(s) spécifiée à l'article 635 LFH n'est pas modifiée.
- **Centre de formation fédéral**
17 inscriptions enregistrées (1 en attente - 2 réserves) pour la rentrée 2015/2016
Les entraînements se feront dorénavant dans la salle du Blanc-Gravier, plus proche de l'hébergement, où l'utilisation de colle sera autorisée.
Les stagiaires seront répartis entre 5 établissements scolaires.

Le centre de formation a participé au tournoi international de Marcq-en-Baroeul avec des joueurs appelés à l'intégrer à la rentrée.

5. U.R.B.H.

❖ *Equipe nationale*

Félicitations aux organisateurs, au staff et aux joueurs pour les bons résultats contre la Grèce. Rendez-vous en avril pour les play-offs qui donnent accès à une poule qualificative pour le championnat d'Europe 2018. Tirage au sort le 23/06/2015. Equipe à rencontrer Turquie, Finlande et Israël. En cas de victoire, deuxième tour de qualification.

A partir du 15.06.2015, la gestion des équipes nationales est reprise par l'URBH. Cela signifie que les deux ligues s'impliquent concrètement mais assument également les responsabilités financières. Il est évident que l'objectif poursuivi par l'URBH est de financer toutes les activités de ces équipes sur fonds propres générés par du partenariat et par les recettes des matchs à domicile. Un bilan sera établi à la fin de la saison 2015-2016 et les conclusions seront tirées.

Un organigramme prévoyant les cellules indispensables au fonctionnement du projet sera mis en place après approbation. Cet organigramme doit permettre d'organiser les activités en se reposant sur un plus grand nombre de personnes et ainsi d'éviter qu'une seule et même personne doive tout gérer.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue ce 11/06/2015 à Zemst avec Filip Soetaert, Wim Vos, Guy Petitgirard et JL Dessart. L'organigramme remis en séance y a été élaboré.

Il y aurait un « conseil » composé des présidents et de Guy Petitgirard qui veillerait au bon fonctionnement de la structure.

Il y aura des professionnels et des bénévoles. Un responsable central qui est chargé de coordonner mais également de stimuler, d'impulser. Une charte des valeurs sera signée par les personnes s'engageant dans cette structure.

Toute dépense devra être avalisée par un financier URBH.

De manière à rassurer l'ensemble des clubs, il est évident qu'à partir du moment où un boni est dégagé, il sera en partie redistribué vers les jeunes, les dames, la formation des entraîneurs et des arbitres, soit l'ensemble du monde du handball, selon des modalités à définir ultérieurement.

Certains principes semblent devoir régir la composition de cette structure : un comité de direction - principes hiérarchiques - impossibilité d'être évaluateur et évalué - éviter le cumul de fonction - prérogatives et obligations clairement définies - devoir d'information - délégation financière éventuelle - répartition financière entre les différents projets.

❖ *CEP*

Réunion du 23/06/2015

Licence pour les clubs

JL. Dessart a eu un contact avec Bart Danhieux ce 11/06 au soir. Il doit contacter Filip Soetaert et Wim Vos avant de transmettre le projet de profil.

L'octroi d'une licence pour les clubs voulant évoluer dans la division BENE-League et la D1, voire la D2, belge est évoquée. Le thème a déjà été abordé lors des réunions du comité de pilotage stratégique.

Cette licence pourrait aborder différents aspects comme la désignation de personnes-ressources spécifiques, l'obligation d'avoir une équipe de jeunes dans toutes les catégories, ... ou encore, par exemple, l'obligation d'acheter un certain nombre de places pour les matchs de l'équipe nationale.

❖ *BENE League*

Prochaine réunion prévue ce jeudi 18/06.

- Stan Backus, ex-entraîneur de Bocholt, a manifesté un intérêt pour la fonction de président, poste vacant.

- S'agissant des projets de coupler à la compétition « seniors » une compétition « jeunes » et de mise en place d'une division 2 BENE League, le C.A. estime qu'il est prématuré d'envisager ces deux perspectives.

6. Suivi des dossiers

❖ *Feuille de match électronique*

Le programme est en ordre mais nécessite des tests en situations réelles. Quand il sera à 100 % en ordre, la LFH et la VHV devront se concerter pour le partage de serveur afin de permettre l'importation des données de chaque ligue.

Il sera ensuite demandé à quelques clubs tests de bien vouloir accepter d'utiliser la feuille de match électronique (en plus de la feuille papier) durant la saison 2015-2016. Ceci afin de vérifier que les informations sont bien transmises du serveur-> club (import données avant match et du club > serveur (export données du match) chaque semaine.

Si tout fonctionne correctement, la feuille de match électronique pourrait être lancée pour la saison 2016-2017. (divisions concernées dans un premier temps à définir

- ❖ Jérôme Dohet, le stagiaire en marketing qui a presté 3 mois à la LFH, a transmis une copie de son TFE. Il lui sera demandé s'il n'est pas possible d'en disposer en format PDF.

7. Arbitrage

- ❖ K.D. Convents communique que différents changements seront enregistrés quant aux différents duos d'arbitres.

8. Commission Dames

- ❖ Le HSC Tubize (première fois) et le VOO RHC Grâce-Hollogne ont inscrit une équipe en D1 LFH Dames
- ❖ L'expérience d'organisation de tournois pour les jeunes filles sera renouvelée pour la saison prochaine.

9. Propagande

- ❖ P. Garcia et B. Neuville ont participé le 09.06.15, à Arlon, à une réunion concernant le projet de création de clubs en province du Luxembourg.
Dès septembre prochain, des tournois seront organisés chaque mois dans différentes catégories. Le club de Hotton vu le départ à la retraite du directeur du centre sportif qui ne sera pas remplacé dans l'immédiat risque d'arrêter ses activités.
- ❖ Le C.A. remercie et félicite B. Neuville qui a réalisé une très intéressante brochure « aides aux clubs » recensant toutes les possibilités offertes par la LFH et l'ADEPS.

10. Divers

- ❖ Tenant compte du nombre de forfaits enregistrés lors des différents test-matches de fin de saison, le C.A. décide de modifier le règlement LFH afin de ne pas permettre l'accès à une éventuelle montée à tout club ayant déclaré forfait pour une/deux rencontres de test-match.

Prochaines réunions : les 18.08., 22.09., 20.10., 17.11., 15.12.2015, 19.01., 16.02., 15.03., 19.04., 17.05. et 21.06.2016.